

RÉSOLUTION N° 465

**PLAN D'ACTION DU CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL
DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE)**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Quinzième Réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.341(09), « Rapport 2007-2008 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) » et l'exposé sur le Plan d'action pour 2010-2012 de ce Centre qui a été fait par son Directeur général, M. José Joaquín Campos,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à la clause neuf du Contrat constitutif du CATIE, signé entre le Gouvernement de la République du Costa Rica et l'IICA, il incombe au Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) d'examiner le rapport biennal du CATIE, lequel présente les éléments techniques, financiers et administratifs de son activité;

Que le Directeur général du CATIE a présenté au Comité exécutif de l'IICA, à sa Vingt-neuvième Réunion ordinaire, le rapport de ce Centre correspondant à l'exercice biennal 2007-2008, conformément aux dispositions du point 3 du dispositif de la résolution IICA/JIA/Res.441(07) adoptée par le Conseil, lors de sa Quatorzième Réunion ordinaire tenue à La Antigua Guatemala, Guatemala, les 26 et 27 juillet 2007;

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res.515(XXIX-O/09), adoptée à sa Vingt-neuvième Réunion ordinaire, a accueilli favorablement le rapport 2007-2008 du CATIE et félicité le Directeur et le personnel de ce Centre pour le contenu dudit rapport;

Que le Directeur général du CATIE a présenté le Plan d'action 2010-2012 de ce Centre au Conseil, lors de sa Quinzième Réunion ordinaire,

DÉCIDE :

De remercier et de féliciter le Directeur général, les autorités et le personnel du CATIE pour la présentation et le contenu du Plan d'action 2010-2012 de ce Centre.